



02

### EDITO : QUEL EST LE SENS DU MOT TIERS-LIEU ?

Pour google, Tiers-lieu est un terme traduit de l'anglais « The Third Place » d'après les travaux de Ray Oldenburg, sociologue américain du siècle passé. Ils hébergent « les rassemblements réguliers, volontaires, informels et heureusement attendus d'individus au-delà des domaines de la maison et du travail. » Effectivement, aujourd'hui les initiatives citoyennes fondent nos espaces d'expérience et d'application, au coeur des échanges entre secteur public et secteur privé.

Third dont le premier sens est « troisième » est à prendre dans son second sens « tiers » qui est lui-même à double sens en français. Ce n'est pas le tiers, le double d'un sixième, mais du préfixe « tiers » qui a le sens du quidam, de l'autre, comme dans le proverbe chinois « Si deux hommes sont en procès, le bénéfice revient à un tiers. » Les tiers-lieux sont donc les lieux de l'autre, les autres lieux. Mais le préfixe « tiers », est chargé d'Histoire et de controverses.

Le démographe français Alfred Sauvy en 1952 propose le mot tiers-monde « Car enfin ce tiers-monde ignoré, exploité, méprisé comme le tiers état, veut lui aussi, être quelque chose ». L'expression tiers-monde est aujourd'hui décriée notamment par sa polysémie et pour le fait qu'il englobe des territoires non comparables du Burkina Faso à la Corée du Sud. Tiers-état est la référence des mots composés dont le préfixe est tiers. Qu'est-ce que c'est ? Plongeons-nous dans les paroles du passé, en 1789 Emmanuel Joseph Sieyès publia une courte brochure : Qu'est-ce que le Tiers-État ? Sieyès commençait par trois questions qui restent célèbres

« Qu'est-ce que le Tiers état ? - Tout.

Qu'a-t-il été jusqu'à présent dans l'ordre politique ? - Rien.

Que demande-t-il ? - À être quelque chose. »

Nos initiatives citoyennes résonnent dans ces paroles.

Sieyès poursuit « Ainsi, qu'est-ce que le Tiers ? Tout, mais un tout entravé, et opprimé.

Que serait-il sans l'ordre privilégié ? Tout, mais un tout libre et florissant. »

Tiers-lieu, donc pour un lieu qui ne serait pas entravé dans sa liberté d'action, de rayonnement et de pollinisation. L'image est belle mais est-elle calibrée pour l'homme de la rue ? Pour la femme du peuple ? Non.

Ainsi, lors de l'article consacré à la tournée, la rédaction du quotidien Nice-Matin ne souhaitait pas que l'on emploie le terme Tiers-Lieu

(« incompréhensible de nos lecteurs »). Il y a effectivement dans cette expression, un accouplement bizarre de deux mots étonnés l'un de l'autre, qui limite aujourd'hui l'impact populaire. Qu'importe, « réalité = perfection », ainsi sont les choses.

Que vivent ces lieux et les espaces qu'ils dessinent !

Ils sont propices aux innovations, pour émanciper tout un chacun, relever les défis écologiques et oeuvrer aux transitions socio-numériques.

Que vivent les tiers-lieux !

Les mots suivent les modes et les idées restent.

Il en sera du mot qui désigne notre mouvement comme il en fut et en sera pour la musique : gramophone, électrophone, tourne-disque, pick-up, mange-disque, platine, lecteur.

**La musique est toujours là,** plus belle et plus forte.

Et quand Danton, Marat, Camille Desmoulin et autres révolutionnaires se réunissaient dans le plus vieux café de Paris, le Procope, ils le faisaient déjà dans un tiers-lieu.

« Un fol enseigne bien un sage. » écrit François Rabelais dans son Tiers livre, c'est peut-être ce que nos lieux essayent de faire.

Frédéric Ghiglione